

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Un rapport dévoile les effets potentiellement dévastateurs du nouveau mécanisme de financement de l'ACDI pour les organisations de la société civile (OSC)

Montréal, 5 mars 2012 - Un rapport documentant les impacts du nouveau mécanisme de financement de la Direction générale des partenariats avec les Canadiens (DGPC) de l'ACDI sur les OSC canadiennes (et sur leurs organisations partenaires dans les pays en développement) a été lancé le 2 mars dernier. Ce rapport a été rédigé par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et le Réseau de coordination des conseils, avec la participation de l'AQOCI*. Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée en janvier 2012 et complétée par 158 organisations canadiennes impliquées dans le développement international.

Un changement majeur a été mis en œuvre en juillet 2010 par la DGPC (à l'ACDI), dans la façon de financer les programmes des organismes canadiens qui travaillent dans les pays en développement. **Le processus est passé d'une programmation réactive, élaborée en étroite collaboration avec les agents de l'ACDI et les organismes de développement, à un système d'appel de propositions compétitif, plus directif et aligné sur les priorités de l'ACDI.**

Les impacts du nouveau mécanisme de financement

Un an et demi plus tard, les OSC se retrouvent à faire compétition entre elles et avec des nouveaux joueurs (comme les fondations) pour recevoir les dollars de l'ACDI. Cette situation va à l'encontre de l'efficacité du développement qui nécessite du temps, de la prévisibilité, de la confiance et des partenariats à long terme. **En outre, les résultats des derniers appels de propositions ont conduit des dizaines d'organisations de développement bien connues et hautement respectées à perdre leur financement, et ce sans tenir compte de leurs accomplissements passés et souvent exemplaires.** Les petites organisations, qui rejoignent les Canadiens à travers le pays sur des enjeux de développement international, ont été les plus touchées.

« L'ACDI doit prendre un peu de recul et réévaluer le mécanisme d'appels de propositions », dit Julia Sanchez, présidente-directrice générale du Conseil canadien pour la coopération internationale.

Mme Sanchez souligne également que **« Beaucoup de savoir-faire canadien en développement international risque de se perdre et la réduction ou l'élimination de programmes qui fonctionnent dans les pays en développement met en péril une contribution importante du Canada au développement. L'ensemble du processus a été lancé trop rapidement, sans consultation adéquate et a souffert de nombreux pépins et de délais inacceptables. Il doit être revu et amélioré ».**

Parmi les principaux impacts mentionnés dans le rapport on retrouve des réductions de personnel et des coupes dans les programmes, une chute du moral et la perte de crédibilité d'un certain nombre d'organisations qui ont échoué dans les derniers appels de propositions. Un autre impact dévastateur est la perte de l'effet de levier que le financement de l'ACDI avait et qui permettait aux organisations d'aller chercher des fonds auprès d'autres ministères, des donateurs internationaux et privés. Il faut également mentionner le coût élevé associé à la préparation d'une proposition (1.2 million environ, uniquement pour les propositions qui ont été refusées). **Dans ce nouveau contexte, les activités d'engagement du public, qui développent le soutien et la compréhension chez les Canadiens des enjeux liés à la pauvreté dans le monde, ont vu leur financement réduit et redirigé vers des programmes qui ne sont pas accessibles pour les OSC.**

"Nous encourageons l'ACDI à revenir à sa planche à dessin et à prendre en considération les nombreuses améliorations à ce mécanisme de financement proposées par les organisations qui ont pris part au sondage. Nous sommes prêts à travailler avec l'ACDI pour que ces changements puissent se produire", ajoute Mme Sanchez.

Ces recommandations comprennent, entre autres:

- Établir un **échancier clair et prévisible** ainsi que les dates de tombée des appels de propositions réguliers, avec des dates limites fermes pour l'annonce des résultats des différentes compétitions
- Créer un processus en deux étapes avec un document conceptuel initial, et avec des **critères d'évaluation clairs et transparents**
- Veiller à ce que les **appels de propositions soient plus inclusifs**, avec un terrain de jeu qui est le même pour tous
- Réintroduire de la **programmation réactive**, qui permet aux organisations de construire sur leurs forces, leurs expériences ainsi que sur les partenariats existants
- Améliorer le degré de **transparence pendant et durant le processus d'évaluation**

-30 -

** Le Réseau Inter-Conseil est composé de: the Alberta Council for Global Cooperation, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, the Atlantic Council for International Cooperation, the British Columbia Council for International Cooperation, the Manitoba Council for International Cooperation, the Ontario Council for International Cooperation and the Saskatchewan Council for International Cooperation*

Pour lire la version intégrale de ce rapport, [cliquez ici](#)

Pour plus d'informations :

Gervais L'Heureux, directeur général de l'AQOCI: 514-871-1086, ext.202, glheureux@aqoci.qc.ca

Chantal Havard, Agente de communications et de relations gouvernementales du CCCI: 613-241-7007, ext.311, chavard@ccic.ca

Julia Sanchez, Présidente-Directrice générale du CCCI: 613-241-7007, ext. 323, jsanchez@ccic.ca